

INFOLETTRE

Votre confiance est au coeur de notre passion

4 conseils pour se protéger de la fraude

La fraude existe depuis longtemps : on a tous un membre, un ami ou un collègue de travail qui en a été victime. Voici des conseils pour vous aider à mieux vous protéger :

1. Ne croyez pas toujours ce que vous recevez par courriel ou texto Image



L'hameçonnage, ou « phishing » en anglais, est l'un des plus gros enjeux de fraude. Par courriels ou textos, des individus malveillants tentent d'obtenir de l'information personnelle sur les gens, comme des informations bancaires ou un numéro d'assurance sociale. Autant des clients de sites d'achats en ligne, d'organismes de paiements que d'institutions financières peuvent être la cible de ce genre de pratique. Il est important d'être vigilant, parce que, dans la majorité des cas, le contenu des courriels ou messages textes frauduleux semble provenir de sources connues et fiables. En effet, les sites internet qu'utilisent les hameçonneurs imitent généralement très bien les sites officiels.

Pour éviter des situations fâcheuses, **ne répondez pas à ces courriels ou messages textes, ne cliquez jamais sur les hyperliens contenus dans ces messages et ne fournissez jamais vos coordonnées personnelles et vos informations bancaires.** En cas de doute, contactez par téléphone l'organisation en question qui souhaite obtenir ces informations.

2. Ne donnez pas vos coordonnées bancaires sur les médias sociaux



Les cas de ce genre se multiplient sur les médias sociaux. Avez-vous déjà reçu un (faux) message privé d'un ami qui vous demandait de lui envoyer de l'argent pour l'aider à régler un problème urgent ? Si ce genre de situation vous arrive, **il est important que vous ne divulguiez pas vos informations bancaires**, à moins que cela soit un canal de communication sécurisé.

3. Ne communiquez pas d'informations personnelles sur votre identité



Contrairement aux autres types de fraudes, l'usurpation, ou le vol d'identité, devient possible lorsqu'un criminel obtient l'accès aux moyens d'identification d'une personne, que celle-ci en soit consciente ou non. Cette information peut être obtenue, entre autres, à la suite d'un vol de porte-monnaie ou par capture d'information illicite sur un ordinateur, téléphone intelligent ou autre équipement à l'aide d'un programme malveillant.

Pour éviter ce type de situation, donnez votre numéro d'assurance sociale que si vous ne pouvez faire autrement et, dans la mesure du possible, proposez une autre pièce d'identité. **Avant de donner des renseignements personnels, informez-vous aussi de quelle façon ils seront utilisés et s'ils seront communiqués à des tiers.** Gardez les documents contenant vos renseignements personnels dans un endroit sûr à votre domicile. Pour plus de sécurité, vous pouvez obtenir régulièrement une copie de votre dossier de crédit auprès de compagnies de registres de crédit.

4. Ne soyez pas pressé quand vous magasinez en ligne et soyez prudent lorsque vous vendez ou achetez des objets



La vente en ligne gagne en popularité chaque année. Une hausse qui rime avec une croissance de la fraude! Il est important de faire preuve de bons sens. Si une annonce est trop belle pour être vraie, c'est qu'elle est probablement frauduleuse ou qu'il y a un piège.

La fraude prend aussi de l'ampleur sur les sites de vente de particulier à particulier. **N'envoyez jamais de paiement par chèque et restez très vigilants dans le choix de plateforme que vous utilisez si vous décidez d'envoyer des fonds en ligne.** La meilleure chose à faire reste de vous en tenir à des transactions locales en personne.

Ces 4 conseils devraient vous permettre d'être plus en sécurité, mais bien sûr, personne n'est à l'abri de tomber dans un piège. Si vous avez un doute, repensez à ces quatre points... vous pourrez peut-être vous éviter bien des soucis et des pertes monétaires importantes.



NOTRE MISSION EST SIMPLE
Entretenir des relation d'affaires à long terme basées sur la confiance et le respect mutuel.

Investissez dans l'expérience que nous offrons!

Sylvie Bélanger Sylvain Bossé	Nathalie Dubois Jean-Pierre Gélinas		
Jean-Pierre Gélinas, CFA Conseiller en gestion de patrimoine Gestionnaire de portefeuille Vice-président 450 686-2213 jean-pierre.gelinas@bnc.ca	Sylvain Bossé, B.A.A., CIM^{MP} Conseiller en placement Gestionnaire de portefeuille 450 686-2256 sylvain.bosse@bnc.ca	Nathalie Dubois Adjointe principale en placement 450 686-2278 nathalied.dubois@bnc.ca	Sylvie Bélanger Adjointe 450 686-5776 sylviec.belanger@bnc.ca

equipegelinasbosse.ca



Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de la FBN.